

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

LYON

OUVERT À
L'APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Le/la titulaire du DE Auxiliaire de Puériculture participe à l'accueil et accompagne les nouveau-nés, les jeunes enfants et les enfants, qu'ils soient en bonne santé ou porteur d'un handicap, atteints de maladies chroniques ou en situation de risque d'exclusion. Il/elle réalise des activités d'éveil visant au bien-être, à l'autonomie, et au développement de l'enfant.

Il dispense des soins d'hygiène, de confort et de prévention pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant.

Son rôle s'inscrit dans une approche globale et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille. Il/elle exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmière, en lien avec les équipes.

Secteurs d'Activité

Le titulaire du DE Auxiliaire de puériculture peut exercer son activité professionnelle en :

- Services hospitaliers : pédiatrie, néonatalogie, maternités,
- EAJE : Crèche, halte-garderie, multi-accueil
- Pouponnière
- Centre de protection maternelle et infantile (PMI)
- Instituts spécialisés médico-éducatifs (IME, foyer Mères-enfants, ...)



PRISE EN CHARGE

- Financement dans le cadre d'un contrat de professionnalisation
- Financement dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.



ACCÈS À LA FORMATION

- Être âgé.e de 17 à 29 ans révolus
- Remplir le dossier de sélection sur le site de l'IFIR
- Après validation du dossier de sélection, entretien individuel possible



L'ÉQUIPE ARFRIPS EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES



INSCRIPTION ET SÉLECTION

Une pré-inscription en ligne est obligatoire sur www.ifir.fr

Informations et documents disponibles :

- Sur www.arfrips.fr / www.ifir.fr
- Au 04 78 69 90 90
- Par courriel : info@arfrips.fr

N°DÉCLARATION D'ACTIVITÉ : 82 69 102 16 69 MAJ : OCTOBRE 2023



AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

LYON

OUVERT À
L'APPRENTISSAGE



LA FORMATION

La formation s'étend sur 12 mois ;

- La formation s'effectue uniquement en cours d'emploi : **apprentissage** ou contrat de **professionnalisation** ;
- **Formation théorique** : de 770 h soit 22 semaines de formation à l'ARFRIPS ;
- **Formation pratique** :
 - sur son lieu d'exercice professionnel durant tout le long de la formation (dont 2 stages de 5 semaines et 1 stage de 7 semaines sur ce même lieu)
 - 1 stage de 5 semaines hors employeur

Possibilité de cursus partiel pour les personnes titulaires du CAP AEPE, AES, AS, Ambulancier, bac pro SAPAT, bac pro ASSP, AVS, ASMS, ARM.



LE DIPLÔME

La formation est sanctionnée par le DE d'Auxiliaire de puériculture, reconnu de niveau 4.

Les épreuves sont organisées par l'ARFRIPS tout au long de la formation et sanctionnées par un jury d'attribution du diplôme d'Etat en fin de formation.



CONTENU DE LA FORMATION

Le DE est structuré autour des compétences suivantes :

- Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre des soins adaptés en collaboration
- Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- Travail en équipe pluri - professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION



CONTACT

04 78 69 90 90 - info@arfrips.fr



LIEU DE FORMATION

ARFRIPS LYON
10 impasse Pierre Baizet
69009 LYON

